

Eléments du malaise antillais

Seules survivantes du premier empire colonial français avec la Guyane et les comptoirs de l'Inde, la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion demandèrent le statut de départements dès la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, mais ce n'est qu'au lendemain de la Libération qu'elles l'obtinrent – par la loi du 19 mars 1946 - et furent dès lors régies par les lois et décrets applicables à l'ensemble des départements, sous réserve des « adaptations » localement nécessaires. Aimé Césaire, rapporteur de la proposition de loi devant l'Assemblée, en escomptait l'application des lois sociales, qu'ignoraient les colonies, afin de mettre fin aux criantes injustices de la société coloniale, et l'avait soutenue en mettant en avant trois siècles d'assimilation à « la civilisation de la mère patrie ».

Mais Paris traîna les pieds pour étendre aux « vieilles colonies » ces lois sociales : « nous avons reçu les premiers CRS avant de voir la première application de la Sécurité sociale ! », s'exclama un jour Césaire. Et dès les années 50, cette réticence, vécue localement comme la prolongation des discriminations coloniales, suscita un vif sentiment de frustration et une grande amertume... que l'amélioration fulgurante des conditions d'existence du grand nombre à partir des années 70 (le PIB *per capita* de la Martinique passa de 870 dollars en 1970 à 7.646 dollars en 1996, l'aller-retour sur Orly de 16 fois le SMIC en 1964 à ½ SMIC en 1998) n'ont pas apaisés. En effet ces progrès très rapides ont été essentiellement obtenus par le gonflement des « transferts » publics : gonflement de la fonction publique d'Etat comme de la fonction publique territoriale, sur-rémunération de 40 % des fonctionnaires, large mise à contribution des prestations sociales de toute nature, financements européens particulièrement abondants, notamment. Parallèlement, les grands intérêts privés des familles « béké » se reconvertissaient de l'agriculture vers l'agro-alimentaire, la grande distribution, et le secteur automobile, notamment. Dès lors s'est répandu le sentiment douloureux de se trouver à la fois dominés, assistés et acculturés, et c'est sur ce terreau que s'est développée une « affirmation identitaire »... qui d'ailleurs choque les anciennes générations, habituées à prendre leur parti de la situation avec moins d'esprit critique.

Ainsi les conditions de vie assez américanisées que l'on constate aux Antilles – le mode de vie « péri-urbain » s'étant quasi-généralisé, du fait d'un habitat traditionnellement dispersé mais aussi grâce à un niveau de vie réel nettement plus élevé (travail non-déclaré et trafic de drogue y contribuant) que celui que suggère un PIB par tête inférieur de moitié au chiffre national - vont de pair avec un réel malaise, qu'aggrave toute une série d'éléments :

- la cohabitation dans les esprits d'un *rêve* d'émancipation et de la *terreur* de l'émancipation : le grand nombre est intérieurement déchiré entre le désir d'échapper à la tutelle de la France et la peur du prix à payer pour cette émancipation, l'image d'Haïti, de sa misère et de ses « tontons macoutes », alimentant d'ailleurs cette terreur ;
- la *peur de manquer*, héritage d'une société récemment sortie de la misère et que l'angoisse de la pénurie taraude ;
- la réticence – compréhensible – à s'exiler pour l'Hexagone afin d'y chercher, sur le marché du travail, un emploi conforme aux compétences acquises ; ainsi gonfle un volant de chômeurs qualifiés dont les familles attendent de l'Etat qu'il *crée* sur place les emplois correspondants, dont l'accès serait réservé aux antillais ;
- la colère devant l'arrivée de métropole d'agents publics titulaires des concours exigés pour occuper les emplois vacants ;
- des sentiments très ambigus envers les *békés* : les Martiniquais (noirs) voudraient pouvoir les haïr, mais en sont empêchés, au fond des esprits, à la fois par la révérence qu'ils continuent à éprouver envers eux et par la reconnaissance de leur pleine identité martiniquaise, au même titre que la leur ; « ici la légitimité est *béké*, a pu un jour s'exclamer un psychanalyste martiniquais : si l'un d'eux prend la tête d'un mouvement indépendantiste, nous le suivrons tous ! » ;
- l'éducation désastreuse donnée aux garçons - dans une société largement rétive au modèle de la famille nucléaire au profit d'une polygamie de fait dans laquelle beaucoup d'hommes sont des géniteurs plus que des pères - par des mères élevant seules leurs enfants et épargnant à leurs fils les contraintes de la vie familiale tout en les poussant à multiplier les conquêtes féminines de manière à leur rester attachés: Martinique et Guadeloupe « produisent » ainsi chaque année quelques centaines de jeunes hommes dépourvus de toute discipline personnelle, n'ayant jamais fourni d'effort et n'envisageant pas de le faire, donc ignorants, oisifs, frustrés, et disponibles pour tous les trafics ;

- les effets pervers de certaines prestations sociales conçues pour l'Hexagone : l' « allocation de parent isolé », par exemple, incite maintes jeunes filles à des maternités précoces et dissuade les mères de prendre un compagnon stable ;
- une culture encore éloignée de la notion d'*institutions*, de *personne morale*, de *règles de portée générale et impersonnelle*, comme de l'idée de *biens sociaux* et de *deniers publics*, dans laquelle la recherche de passe-droits personnels est considérée comme un mode normal de relation avec les administrations, et ce d'autant plus que la culture de rébellion larvée héritée de l'esclavage incite fréquemment à contourner les contraintes de la loi, en une attitude parfois qualifiée, avec fierté, de « marronnage institutionnel », en souvenir du « marronnage », fuite des esclaves des plantations;
- un mode de relation marqué par la *promiscuité* : tous se connaissent, tous se surveillent, la puissance du « contrôle social » réduit à peu de chose la liberté individuelle en favorisant toutes les intimidations, et les obligations d'échange mutuel de services sous-tendent des réseaux qui sapent les logiques fondées sur l'anonymat, qu'elles soient administratives – l'égalité de traitement – ou économiques – la libre concurrence ;
- une relation ambiguë avec la France, qu'exprime un discours implicite : « nous ne faisons pas partie de la Nation, mais souhaitons demeurer dans la République, en y jouissant d'un statut nous permettant de cumuler les avantages du rattachement et ceux de l'émancipation » ;
- un grand mépris envers les élus locaux, auxquels on ne fait aucune confiance malgré l'affichage du rêve d'émancipation, alors que les fonctionnaires d'autorité venus de métropole sont appréciés malgré le discours quotidien tendant à déplorer leur présence ;
- une certaine méfiance envers l'Etat, dont on attend pourtant une large prise en charge et auquel, malgré tout, on fait beaucoup plus confiance qu'aux autorités décentralisées ;
- la montée d'une « affirmation identitaire », litote désignant un certain *ressentiment* contre *le blanc* et contre la France, diffus à travers l'ensemble du corps social mais explicite chez les principaux syndicats, une large part de l'intelligentsia culturelle, les groupuscules d'extrême-gauche (très actifs) ainsi que chez les leaders et mouvements affichant un objectif indépendantiste... dont la sincérité, sur place, soulève le doute.

On le voit, le malaise des sociétés antillaises recouvre un registre beaucoup plus large que celui du pouvoir d'achat d'une partie des non-fonctionnaires. Mais ces populations s'avèrent peu enclines à chercher en elles-mêmes la source de leur malaise, et se tournent vers la « mère-patrie » en attendant d'elle une aide matérielle accrue... quitte à déplorer ensuite un « assistanat » aliénant. Bien plus, dans tout l'outre-mer – comme en Corse – la conscience

diffuse s'est répandue de la *peur* que l'on inspire à la République en lui déniait toute légitimité autre qu'alimentaire, et des avantages matériels que l'on peut tirer de cette peur... Et l'on peut se demander si, dans le profond, le mouvement très efficacement organisé de ces dernières semaines n'avait pas essentiellement pour but de permettre à David d'imposer enfin à Goliath un rapport de force qui lui soit favorable, confirmant ainsi le sentiment, très majoritaire aux Antilles, que la Martinique et la Guadeloupe ne sont pas des subdivisions de la France mais des *pays* à part entière, sur le même plan que celle-ci, mais bénéficiant pour des raisons historiques d'une *créance* sur elle : « nous avons tant souffert que nous avons tous les droits, et que nous n'avons que des droits ! » a pu dire un universitaire.

Que les rapports entre la République et sa périphérie soient ainsi devenus pour l'essentiel des *rapports de force* n'est à l'honneur ni des peuples d'outre-mer ni de la République. Doter ces pays d'une autonomie poussée - que leurs élus font mine de réclamer - en escomptant une maturation des esprits que les rapports actuels avec « la France » contrecarrent, n'est malheureusement pas possible, notre Constitution soumettant tout changement de statut – comme toute perspective d'accession à l'indépendance – à l'assentiment des populations concernées. Et celles-ci ont jusqu'ici arbitré, en dernière analyse, pour le maintien du statu quo...

Thierry Michalon

Maître de conférences honoraire à l'Université des Antilles et de la Guyane

Auteur de : *L'outre-mer français. Evolution institutionnelle et affirmations identitaires.*

L'Harmattan, 2009, 162 p., 16 euros.

Février 2009